



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT

19 OCTOBRE 2023

COMMUNIQUÉ

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <u>LA RECONNAISSANCE EN TANT QUE FÉDÉRATION SPORTIVE PADEL DE L’AFT CONFIRMÉE JUSQUE FIN 2024</u> | <u>3</u> |
| <u>LA VILLE DE NIVELLES DESORMAIS PLEINE PROPRIETAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DU « WAUX-HALL »</u> | <u>4</u> |
| <u>CONTACTS PRESSE.....</u> | <u>5</u> |

La reconnaissance en tant que Fédération Sportive Padel de l'AFT confirmée jusqu'à fin 2024

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a confirmé, ce jour, la reconnaissance de l'asbl Association Francophone de Tennis en tant que Fédération Sportive intégrant la discipline du Padel jusqu'au 31 décembre 2024, sans préjudice de l'examen des prochaines nouvelles demandes de reconnaissance qui interviendra pour 2025.

Pour rappel, l'Association francophone de Tennis (AFT) a, dès 2021, été reconnue comme Fédération intégrant le Padel sur base de l'avis favorable du Conseil Supérieur des Sports (CSS). Une décision qu'a contestée l'Association Francophone de Padel (AFP) en introduisant deux recours.

Même si le CSS reconnaît la qualité du travail fourni par chaque association pour développer la discipline Padel, il ressort, sur la base de la présentation des deux dossiers de demande de reconnaissance et de leur comparaison, que l'AFT répond à davantage des critères repris dans le décret du 3 mai 2019 (nombre de clubs, couverture géographique, cahier des charges approuvé par l'ADEPS, etc.).

Pour le Ministre-Président : *« Le Padel est en sport en pleine expansion. Deux fédérations sont très actives pour le développer, l'AFT et l'AFP. Seule une fédération peut toutefois être reconnue. Au moment du dépôt des dossiers, force est de reconnaître que l'AFT remplit le maximum de critères. Mais ce qui importe surtout, c'est que le calme revienne entre les fédérations et qu'elles travaillent chacune au développement du Padel, au profit des joueurs et des clubs. Je verrai chacune des fédérations prochainement pour étudier, ensemble, comment retrouver une situation plus apaisée. En tout état de cause, les nouvelles demandes de reconnaissance seront déposées fin 2024 et chaque candidature sera, à nouveau, analysée à la lumière de l'évolution du Padel ces dernières années ».*

Contact presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président
nicolas.reynders@gov.cfwb.be/+32 473 27 14 79

La Ville de Nivelles désormais pleine propriétaire de la bibliothèque du « Waux-Hall »

A l'initiative de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé, ce jeudi, la vente à la ville de Nivelles de sa part du bâtiment du « Waux-Hall ». Cette responsabilité désormais unique permettra une gestion plus efficace du lieu.

La responsabilité de la gestion du « Waux-Hall » à Nivelles - qui héberge la bibliothèque centrale du Brabant wallon, la bibliothèque locale et le Centre culturel de Nivelles - était jusqu'à présent partagée entre la Ville de Nivelles et la Communauté française. Cette responsabilité partagée compliquait sa gestion et engendrait des retards dans la mise en œuvre des travaux nécessaires de maintenance.

Dans un souci d'efficacité, le rachat par la Ville de Nivelles des 305/1000^{èmes}, dont la Communauté française est propriétaire, est envisagé depuis 2011 comme piste de solution.

Après une estimation de la valeur du bâtiment, réalisée en 2019, et une estimation des budgets nécessaires à la rénovation et à la mise aux normes du lieu, la Ville de Nivelles a déposé en 2022 une offre de rachat des parts de la Communauté française pour un montant de 250.000 euros.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donc marqué son accord sur ce montant avec, pour contrepartie notamment, une occupation gratuite des lieux pour la bibliothèque centrale jusqu'en 2030, une prise en charge par la Ville des travaux d'entretien et d'investissement, et une mise à disposition d'une salle d'exposition à la Fédération.

« Je me réjouis de voir ce dossier enfin aboutir. Le « Waux-Hall » est un lieu culturel important, situé au cœur de la ville, et ce rachat du bâtiment permettra une gestion plus efficace de ce lieu, au bénéfice des Nivelloises et des Nivellois », conclut la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be / +32 478 98 59 96

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Johanne Moyart, Porte-parole de Françoise BERTIEAUX

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

johanne.moyart@gov.cfwb.be

+32 477 50 65 67

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75